

Saint-Macaire et Barsac en première ligne contre les compteurs "Linky"

Par Damien Gozioso, **France Bleu Gironde** Jeudi 7 avril 2016 à 6:30



Plus de 80 communes partout en France refusent ces nouveaux compteurs. © Maxppp

Ce mercredi soir le conseil municipal de la commune de Saint-Macaire a voté une délibération pour exprimer son refus de voir s'installer des compteurs "nouvelle

génération". Un mouvement de fronde qui gagne d'autres communes en France et en Gironde.

C'est la deuxième fois que Saint-Macaire votait une telle résolution. **La première fois — mi-décembre — c'était pour dire non aux relais des compteurs dits "intelligents"**, cette fois-ci c'est une décision globale, contre tous les compteurs nouvelle génération : Linky pour l'électricité, Gazpar pour le gaz, ainsi que le nouveau compteur d'eau. Dans la foulée de Saint-Macaire, d'autres communes se sont positionnées contre ces nouveaux compteurs, le début d'un bras de fer.

Principe de précaution

À St-Macaire, c'est Stéphane Lhomme, conseiller municipal mais aussi militant écologiste qui mène la fronde... D'après lui **les communes ont peu à peu pris conscience qu'elles pouvaient s'opposer à la pose de ces compteurs** : *"Nous nous sommes aperçus qu'en tant que municipalité nous étions propriétaires d'un certain nombre de compteurs [...] et donc nous pouvons nous opposer à l'arrivée de ces compteurs qui posent énormément de problèmes"*. Ces problèmes, c'est surtout le fait que ces compteurs sont capables de communiquer entre le domicile de l'utilisateur et le réseau pour déclarer la consommation. Certains y voient une intrusion, ERDF explique que c'est purement technique et avant tout pour faciliter la vie de l'utilisateur.

D'autres mettent en cause la nocivité de ces compteurs à cause des ondes qu'ils vont émettre pour communiquer. C'est la raison principale qui a poussé le Maire de Barsac en Gironde à rejoindre le front des "anti" compteurs nouvelle génération. Plus de 80 communes à ce jour ont clairement fait connaître leur opposition à ce déploiement de compteurs communicants. Dans le doute, le principe de précaution doit toujours prévaloir pour Dominique Cavaillois, le Maire de Barsac. ERDF répond que les émissions de ses compteurs sont 150 fois inférieures à celles d'ampoules basse consommation.

Par le passé, on a démontré qu'on pouvait faire des choses et après en supporter les conséquences sur la santé. C'est une façon d'alerter les pouvoirs publics.

Dominique Cavailols — Maire de Barsac



Le maire de Barsac Dominique Cavailols défend le principe de précaution. © Radio France -Damien Gozioso

13.000 compteurs "Linky" déjà installés en Gironde

Pour autant le déploiement des nouveaux compteurs d'ERDF a déjà commencé en Gironde. 13.000 sont déjà en place,

principalement dans Bordeaux et ses alentours. Pour tenter de convaincre les sceptiques, ERDF met en avant le fait que **300.000 de ces compteurs ont déjà été expérimentés entre 2009 et 2011 à Lyon et Tours**. Et que de toute façon leur installation fait suite à une directive européenne, la marge de dialogue est donc faible. Patrick Herran, directeur d'ERDF en Gironde joue la carte de l'apaisement : *"Il n'est pas question de forcer la porte des clients. 'Linky' arrive, nous sommes là pour faire de la pédagogie autour de ce qu'est ce compteur"*.

Des explications qui pour l'instant peinent à convaincre totalement les plus récalcitrants. D'autant plus que quand les particuliers s'opposent à la pose de ces compteurs, ERDF n'a aucun moyen de les installer de force.

Damien Gozioso *France Bleu Gironde*